NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2500103 - Haute Vallée de la Touques et affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2500103

1.3 Appellation du site

Haute Vallée de la Touques et affluents

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

17/06/2022

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1997
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000821002

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : ,29694°

Latitude : 48,93861°

2.2 Superficie totale

1399,67 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
25	Basse-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
61	Orne	87 %
14	Calvados	13 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
61010	AUBRY-LE-PANTHOU
61018	AVERNES-SAINT-GOURGON
61054	BOSC-RENOULT
61072	CANAPVILLE
61474	GOUFFERN EN AUGE
14371	LIVAROT-PAYS-D'AUGE
61291	MONTREUIL-LA-CAMBE
61333	PONTCHARDON
61351	ROIVILLE
61399	SAINT-GERVAIS-DES-SABLONS
61460	SAP-EN-AUGE
61485	TICHEVILLE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		14,84 *(1 %)*		P	C	C	C	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*	X	58,65 *(4,19 %)*		P	A	C	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		25,05 *(1,79 %)*		P	B	C	B	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		0 *(0,01 %)*		P	C	C	B	B
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		244,66 *(17,48 %)*		P	A	C	B	A
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		144,17 *(10,3 %)*		P	A	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C

				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	4	5	localities	R	G	C	A	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	P	C	A	C	A
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p			i	P	P	C	C	C	A
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	P	C	A	C	A
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	P	C	A	C	A
M	1308	*Barbastella barbastellus*	p			i	P	P	C	A	C	A
M	1321	*Myotis emarginatus*	p			i	P	P	C	A	C	A
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	P	C	A	C	A
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	P	C	A	C	A
F	5315	*Cottus perifretum*	p			i	C	P	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	5	8	p				X		X	
F		*Salmo trutta trutta*			i	P			X			

I		*Maculinea alcon rebeli*			i	P						X
P		*Actaea spicata*			i	P						X
P		*Anacamptis coriophora*			i	P			X			
P		*Anacamptis pyramidalis*			i	P			X			
P		*Atropa bella-donna*			i	P						X
P		*Cephalanthera damasonium*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza praetermissa*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza viridis*			i	P						X
P		*Epipactis atrorubens*			i	P			X			
P		*Epipactis helleborine*			i	P			X			
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			
P		*Eriophorum latifolium*			i	P						X
P		*Gentiana cruciata*			i	P						X
P		*Gentianella germanica*			i	P						X
P		*Gymnadenia conopsea*			i	P			X			
P		*Himantoglossum hircinum*			i	P			X			
P		*Listera cordata*			i	P			X			
P		*Neotinea ustulata*			i	P			X			
P		*Ophrys apifera*			i	P			X			
P		*Ophrys aranifera*			i	P						X
P		*Ophrys fuciflora*			i	P			X			
P		*Ophrys insectifera*			i	P			X			

P		*Orchis mascula*			i	P			X			
P		*Orchis purpurea*			i	P			X			
P		*Orchis simia*			i	P			X			
P		*Orchis x angusticruris*			i	P						X
P		*Orchis x hybrida*			i	P						X
P		*Platanthera chlorantha*			i	P			X			
P		*Agrostis rupestris subsp. rupestris*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	12 %
N16 : Forêts caducifoliées	46 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	40 %

Autres caractéristiques du site

Ce site regroupe dix secteurs unitaires représentant les éléments caractéristiques et remarquables du Pays d'Auge et de ses abords. Le paysage, très vallonné, a été dessiné par le chevelu dense des rivières qui ont creusé leur lit dans les formations calcaires du Cénomanien. Il s'agit donc d'un ensemble de boisements, de coteaux calcaires secs et de formations hygrophiles sur substrats sourceux ou de fonds de vallée qui renferme par ailleurs des grottes à chiroptères.

Vulnérabilité
: - Déprise agricole déjà bien amorcée par endroits sur les parcelles présentant de fortes contraintes (prairies humides et pelouses calcaires pentues).
- Intérêt écologique du site tributaire :
* du maintien des pratiques agricoles extensives ;
* de la préservation de la qualité physico-chimique des eaux.
- Modifications profondes de l'occupation du sol potentielles (labours ou boisements).
- Dérangement au niveau des grottes à chauves-souris.
- Divagation du bétail dans le lit mineur des cours d'eau pouvant engendrer une dégradation par asphyxie des habitats naturels aquatiques.
- Artificialisation des secteurs boisés.

4.2 Qualité et importance

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional ;
- valeur patrimoniale (populations d'orchidées).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	E03.04	Autres décharges		I
L	K04.01	Compétition (flore)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	99 %
Propriété d'une association, groupement ou société	1 %

4.5 Documentation

ASSOCIATION FAUNE FLORE DE L'ORNE, 1989 - Les sites naturels de l'Orne. Tome I. Conseil général de l'Orne, 61 p.

ASSOCIATION FAUNE FLORE DE L'ORNE, 1992 - Les sites naturels de l'Orne. Tome II. Conseil général de l'Orne, 59 p.

CENTRE REGIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE DE NORMANDIE, 1996 - Etude sur les sites forestiers susceptibles d'être retenus dans le réseau Natura 2000. DIREN Basse-Normandie.

GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 1994 - Inventaire normand des sites à chauves-souris.

STALLEGER P., 1996 - Expertise écologique de quatre coteaux calcaires de la haute-vallée de la Touques (Orne). AFFO, DIREN Basse-Normandie.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
38	Rivière la Touques et ses affluents	*	3%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 1

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Groupe Mammalogique Normand
Adresse : 32 route de Pont-Audemer 27260 EPAIGNES
Courriel :

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest
Adresse : 320 quartier du Val 14200 Hérouville-Saint-Clair
Courriel :

Organisation : Centre régional de la propriété forestière de Normandie
Adresse : 125 av. Edmund HALLEY - CS 80004 76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY CEDEX
Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2500103 - Haute Vallée de la Touques et affluents
Lien : http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/N2000/FR2500103DOCOB.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

- Action concrète : chantier de débroussaillage réalisé en 1997 sur le coteau de la butte de Courménil (Conseil Général de l'Orne).
- Des travaux similaires et la mise en place d'un pâturage extensif ont été effectués sur le coteau des Champs Genêts (CFEN).
- Existence de Plans Simples de Gestion sur les secteurs boisés privés.